

**Promouvoir une
alimentation saine
et une
activité physique adaptée
dans les projets
d'Animation Urbaine**



Guide méthodologique v1.1

Tous en forme en Moselle

Téléchargez le **Programme départemental Nutrition Santé 2006/2009**
du Conseil Général de la Moselle sur www.cg57.fr
(rubrique Solidarité - pages Nutrition Santé)



La politique du Conseil Général en matière de nutrition santé

Le Conseil Général de Moselle s'est doté d'une politique de promotion des habitudes nutritionnelles favorables à travers un projet nutrition santé *Tous en forme en Moselle 2006-2009*. Axé sur la prévention primaire, il s'agit de mener une politique de santé publique transversale au bénéfice de la population, à partir des compétences et des actions que conduit le Département. La mise en place de ce programme se fait en cohérence avec le second Programme National Nutrition Santé 2006-2010, dont l'objectif général est "d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un des déterminants de santé majeurs qu'est la nutrition".

A l'échelle départementale, il s'agit d'inclure une dimension nutritionnelle par la promotion d'une alimentation saine et d'une activité physique adaptée dans les différentes politiques et activités que mène le Conseil Général de la Moselle.

Le Conseil Général de la Moselle :

premier département signataire de la charte d'engagement "Département Actif du PNNS"



Nutrition santé et la Politique d'Animation Urbaine

A travers les partenariats développés avec les communes et les acteurs associatifs, la Politique d'Animation Urbaine offre un environnement favorable à la diffusion d'informations et la promotion de l'activité physique dans des projets d'animation en direction des 11 à 17 ans.

La construction de projets intègre le thème de la nutrition santé dès la phase de réflexion afin que tous les acteurs intervenant auprès des jeunes prennent conscience de leur rôle d'éducateurs à la santé en agissant sur les comportements de santé des adolescents, chacun dans le cadre de ses compétences : le sport, la culture, le social, etc...

Les projets d'animation qui incluent la thématique et contribuent à la concrétisation du programme départemental doivent être conformes à la [Charte d'Animation Urbaine](#) :

- ☞ *projets qui utilisent le sport comme moyen de promotion de l'activité physique*
- ☞ *projets qui prennent en compte l'alimentation des jeunes*



La thématique Nutrition Santé dans les projets d'Animation Urbaine

1. Sensibiliser les acteurs de la Politique d'Animation Urbaine

- ◆ Créer les conditions de la réflexion collective
- ◆ Coordonner les actions déjà existantes dans un souci de cohérence territoriale
- ◆ Harmoniser les messages de sensibilisation à la nutrition
- ◆ Positionner chaque acteur du projet dans un rôle d'éducateur à la santé
- ◆ Assurer un relais des messages avec le milieu scolaire et les familles

La méthode :

- ☞ Intégrer la démarche dans les pilotages locaux existants
- ☞ Organiser les réunions avec les services du Conseil Général
- ☞ Mobiliser les partenaires locaux impliqués dans la Politique d'Animation Urbaine
- ☞ Mobiliser les acteurs qui assurent le lien avec le milieu scolaire et les familles (collèges, assistantes sociales...)
- ☞ S'appuyer impérativement sur une ressource santé extérieure qui assure la validation scientifique de la démarche (professionnel, organisme ou structure de prévention à la santé...)

2. Agir sur les comportements de santé des jeunes dans un projet d'animation

- ◆ Créer un environnement favorable à la promotion des bonnes habitudes nutritionnelles et à la pratique d'activité physique régulière dans un projet d'animation
- ◆ Utiliser le projet d'animation comme un support à la diffusion des messages favorables et des bonnes pratiques.

La méthode :

- ☞ Élaborer un projet pédagogique qui précise la déclinaison de la démarche nutrition santé dans les actions proposées aux jeunes
- ☞ Présenter une approche ludique de l'animation
- ☞ Proposer une offre nutritionnelle adaptée (repas, goûters...)
- ☞ Définir des critères d'évaluation avec la ressource santé
- ☞ Formuler le projet au moyen du [formulaire de demande de subvention Animation Urbaine](#)

3. Faire évoluer la démarche dans le temps

La méthode :

- ☞ Organiser une évaluation de la démarche avec les partenaires
- ☞ Évaluer le projet d'animation (impact sur les jeunes, ressources et moyens mobilisés)
- ☞ Mesurer les résultats obtenus au moyen des critères d'évaluation
- ☞ Élaborer des perspectives

Attribution du label

Le programme départemental Tous en forme en Moselle est un programme plurisectoriel développé et coordonné par le Conseil Général, en lien avec de nombreux acteurs publics et privés. L'obtention du droit d'utilisation du logo Tous en forme en Moselle - identifiant des actions menées par les partenaires dans le but d'en atteindre les objectifs, en respectant ses principes - est une reconnaissance de la conformité d'une action au regard du programme. L'autorisation d'utilisation de la marque Tous en forme en Moselle est attribuée par le Conseil Général.



Les guides santé téléchargeables sur www.cg57.fr

(rubrique Solidarité - pages Nutrition Santé)



Pour les ados...

J'aime manger j'aime bouger

Ce guide donne aux adolescents toutes les clés pour bien manger sans se priver et en se faisant plaisir, notamment au travers de profils types auxquels les jeunes peuvent s'identifier.



Pour les adultes...

La santé vient en mangeant et en bougeant

Ce guide répond à toutes les questions sur l'alimentation des enfants et des adolescents et propose les repères nutritionnels les concernant.



Pour les professionnels, éducateurs, animateurs...

Livret d'accompagnement du guide nutrition des enfants et des adolescents

Il propose la base des recommandations nutritionnelles en direction des enfants et des adolescents.

Il permet également d'engager le dialogue avec eux, mais aussi avec leurs parents.

Le plan national nutrition santé élaboré par le Ministère de la Santé

www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr

Espace santé : la nutrition

www.sante.gouv.fr

Les sites internet de référence

www.mangerbouger.fr

www.inpes.sante.fr

Une aide méthodologique

CRES Lorraine

Collège Régional d'Éducation pour la Santé

2 avenue Jacques Parisot

54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY

Tél : 03 83 44 87 59

www.cres-lorraine.com

CODES 57

Comité Départemental d'Éducation pour la Santé

20 rue Gambetta

BP 30273

57006 METZ CEDEX 1

Tél : 03 87 68 01 02

Un centre de documentation

Espace Prévention (CPAM)

3 place du Roi George

57000 METZ

Tél : 03 87 66 90 99

de 8 h 30 à 11 h 30 - de 13 h 30 à 16 h 30

Sauf les vendredis après-midi

Pour tous renseignements :

Conseil Général de la Moselle • Bureau de l'Animation Urbaine

Tél. 03 87 62 94 06 • Fax 03 87 62 94 03

animation.urbaine@cg57.fr • www.cg57.fr